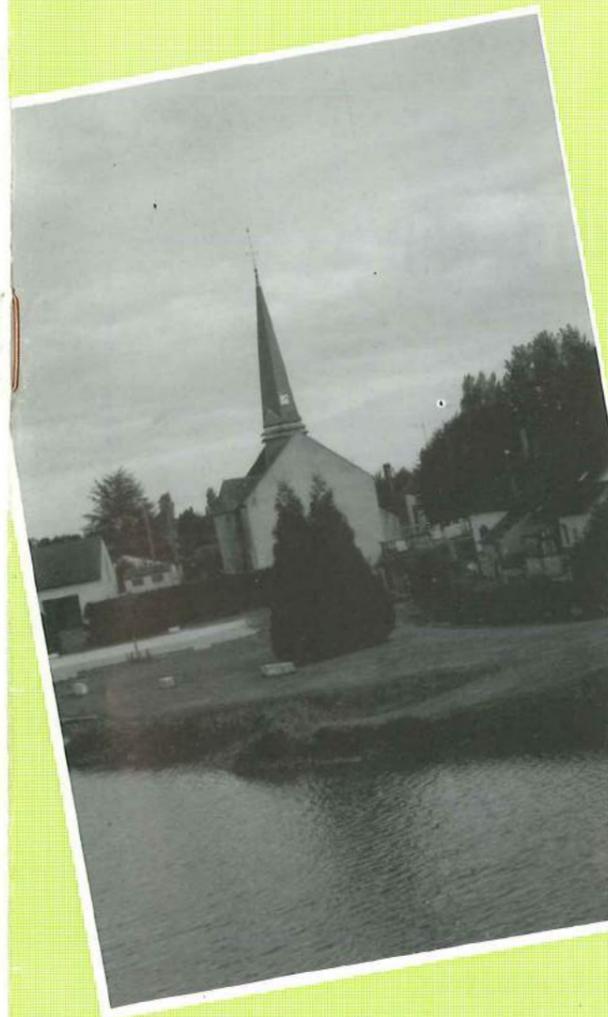


# CHAILLY-EN-GATINAIS



*Bulletin  
Municipal*

N° 6 - 1995

## RENSEIGNEMENTS UTILES

**Mairie** : 38.96.26.70

Horaires de permanence : mardi 18h - 20h  
vendredi 17h - 19h

Permanence du Maire : 1er samedi du mois sur rendez-vous de 10h à 12h (sans secrétariat)

Bibliobus : aux heures de permanence de la Mairie

**Pompiers : APPEL URGENT - faire le 18**

Appel non urgent - faire le 38.96.28.94

**Bureau de Poste** : 38.96.26.04

ouvert du lundi au vendredi  
de 10h30 à 12h  
le samedi de 10h à 10h45

**Service Social de Lorris**

(route de la Forêt) : 38.94.81.75

**Gendarmerie de Lorris** : 38.92.40.08

**E.D.F. Montargis Dépannage** : 38.85.21.58

**Lyonnaise des Eaux Montargis** : 38.85.07.69

**Commerces sédentaires de Chailly :**

- Boulangerie Pâtisserie CLAISSE Fabien
- Café Restaurant RIGHI Dominique

**Cabinets médicaux de Lorris :**

- Dr TRIN : 38.94.81.46
- Drs JOUANNEAU, LALLEMAND, MARTIN :  
38.92.40.10

**Infirmiers à domicile :**

- FORGET : 38.96.31.62
- HUE : 38.94.83.34

**Taxi - Chailly :**

- JUSSY James : 38.96.21.06

**Collecte des objets encombrants : Année 1995.**

Lundi 27 février, lundi 10 juillet, lundi 13 novembre

**Déchetterie de Lorris :**

- Jeudi de 13h à 16h
- Vendredi de 9h à 16h
- Samedi de 9h à 16h
- Dimanche de 9h à 13h
- Lundi de 9h à 16h.

**Location Salle et Matériel :**

Pour toute réservation s'adresser à la Mairie.

Location parquet : 200 F

Location table + banc : 20 F l'unité

Salle du Foyer des Jeunes

(modification de tarif à prévoir après travaux)

500 F : personnes de la commune

600 F : personnes hors commune

Gratuit : association communale

300 F : réunion d'associations hors commune

## LE MOT DU MAIRE

*Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 1995.*

*Faisons le souhait que cette nouvelle année apporte à chacun ce qu'il désire le plus : travail, santé, bonheur, paix.*

*En cette période de récession économique notre pensée va vers ceux qui souffrent, vers les personnes isolées et celles qui sont à la recherche d'un emploi.*

*Elus, nous nous efforcerons de vous rendre la vie meilleure, notre village toujours plus accueillant, tout en gérant au mieux les intérêts de chacun.*

*Bonne année 1995.*

*Le Maire,*

## JEU D'ENFANT

Depuis quelques mois sur l'espace verdoyant en bordure du canal, une structure à grimper est née. Bien que modeste par ses dimensions, elle semble être très prisée par bon nombre de jeunes enfants qui s'y rendent régulièrement en compagnie de leurs parents. C'est grâce à une forte participation financière de l'association Chailly Loisirs que cet ensemble a pu prendre place à cet endroit.

Nous tenons à rappeler à cette occasion que l'utilisation de cet appareil reste sous l'entière responsabilité des parents qui y conduisent leurs enfants et qu'en aucun cas la responsabilité de la commune ne pourra être engagée. N'hésitez surtout pas à signaler tous problèmes pouvant apparaître sur cet appareil afin que la sécurité de tous puisse être assurée efficacement.

Amusez vous bien, les petits, et merci encore à Chailly Loisirs.



## L'ECLUSE : H.L.M. n° 1 à 5

Depuis la rénovation, fin 1993, de l'ancienne auberge, 5 logements HLM ont vu le jour. Ces appartements de type F3 au nombre de 3 et de type F4 au nombre de 2 sont actuellement occupés en grande majorité par des familles jeunes.



Avant les travaux...



Après les travaux...

## L'ECOLE de CHAILLY

Effectifs en hausse à l'école de Chailly : 25 élèves en CE1 - CE2, 31 élèves en CM1 - CM2.

Projet d'activité pédagogique pour l'année 1994-1995 : spectacle de théâtre à Orléans : «L'Île au Trésor».



## RETOUR DANS LE PASSÉ

Séance extraordinaire du 27 Août 1944

Le vingt sept août mil neuf cent quarante quatre et sur convocation du 24 août, le Conseil s'est réuni sous la présidence de M. L. Lemaire, maire.

Tous les membres en exercice étaient présents.

Secrétaire : M. Guillaume. — Domages aux bâtiments Communaux

Dès le début de la séance, M. le maire rappelle brièvement les faits qui se sont passés dans la commune les 13 et 21 août (bombardement aérien et destruction de deux ponts, de la rivière et du canal)

La destruction de ponts a eu pour conséquence de nombreux dommages aux habitations particulières et principalement aux bâtiments communaux.

M. le maire examine avec le conseil la possibilité de réparations immédiates de l'église, du presbytère, notamment en ce qui concerne la couverture de ces bâtiments.

Après différents examens des bâtiments sinistrés, vu l'urgence de réparations, le conseil donne pouvoir à M. le maire pour traiter de gré à gré avec les entrepreneurs susceptibles d'effectuer ces réparations le plus rapidement possible. Elles seront prises sur les dépenses du chapitre VIII. Le montant approximatif est de 60.000 francs.

M. le Maire Gilley

M. le Secrétaire Guillaume



Réfection du Pont du Bourg et de la passerelle sur l'écluse  
(Pendant la guerre - 1940 -)



Le Pont du Fort en 1940, avant sa reconstruction.

Registre des Délibérations. — Matras, p. 1. — Carr. Esc. Par. Doyon. — 355, 37, 711.

## CONSEILS DE SECURITE DESTINES AUX PERSONNES AGEES

### Ne pas tenter les voleurs :

- ne pas garder d'importantes sommes d'argent à son domicile ;
- se faire accompagner par une personne de confiance pour un retrait d'argent à la banque ;
- garder les papiers personnels sur soi, c'est plus sûr que dans un sac ;
- préférer le paiement par chèque.

### Limiter les risques :

- ne pas laisser les clés sous le paillason : endroit trop connu ;
- confier un double de clé à un proche ;
- ne pas inscrire d'adresse sur un trousseau de clés ;
- fermer toutes les issues du domicile en cas de départ prolongé.

### Identifier les visiteurs :

- s'assurer de l'identité des personnes non connues avant de les faire entrer ;
- demander aux agents EDF, PTT et autres de montrer leur carte professionnelle officielle ;
- appeler la gendarmerie en cas de doute : démarchages et prospections douteux.

### Rompre l'isolement :

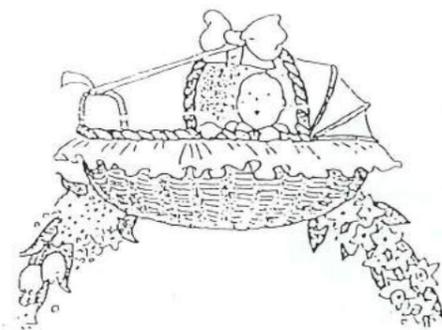
- garder à portée de main les numéros d'appels tels que Police 17, Pompiers 18, Médecin...
- rester en contact régulier avec voisin, famille ou amis.

*Un dépliant relatant l'ensemble de ces conseils est disponible en Mairie.*

## ETAT CIVIL 1994

### NAISSANCES :

Emelyne THOMAS, née le 18 Février à Gien  
Gwendolyne THOMAS, née le 18 Février à Gien  
Adrien FORGET, né le 29 Mars à Gien  
Florine DROUIN, née le 26 Avril à Amilly  
Chloé MARTIN BARROSO, née le 04 Décembre à Amilly  
Hélène DUGUE, née le 10 Décembre à Gien



### MARIAGES :

Didier BALANCON et Nadine RIBAYROL, le 18 Juin  
Frédéric AMAZZINI et Carole TRONGNEUX, le 27 Août 1994

### DECES :

Jeanne CAILLARD, Veuve BOSSARD - 86 ans - le 11 Mai  
TRANSCRIPTIONS DE DECES :  
Bernard DEROIN - 80 ans - le 02 Janvier à Amilly  
André FAISANT - 82 ans - le 11 Janvier à Grigny (Essonne)

## L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE CHAILLY EN GATINAIS «FOYER DES JEUNES»

L'association propose aux jeunes et aux moins jeunes diverses activités. Elle est ouverte à toutes personnes de Chailly et des environs.

\*\*\*Cours de Gymnastique de mise en forme pour adultes, animé par Mme Pelissier, professeur diplômée, le lundi de 19H30 à 20H30.

\*\*\*Atelier Initiation à l'Anglais pour les enfants de 7 ans à 10 ans, le vendredi de 17H à 18H. Mme Delamezière fait découvrir aux enfants sous forme de jeux cette nouvelle langue.

\*\*\*Atelier Animation pour les enfants de 4 ans à 11 ans, le mercredi matin de 10H à 12H. Hugues Trinquier,

diplômé BAFA, fait découvrir aux enfants différentes activités selon leurs désirs :

-peinture, bricolage, nature, jeux, théâtre. Si vous avez du matériel de récupération, n'hésitez pas à nous l'apporter.

La cotisation est de 50F par enfant et de 150F par adulte pour une ou plusieurs activités ; le prix des cours varie en fonction du nombre de personnes. Pour tous renseignements contacter : Mme Mansard

Tél : 38.96.28.77

## TENNIS DE TABLE CHAILLY LORRIS - VIEILLES-MAISONS

Notre Club compte actuellement 35 licenciés et quelques autres membres qui n'ont pas pris de licence cette saison, mais qui restent très actifs au sein de l'association. Bien entendu, nous espérons les retrouver très rapidement la raquette à la main au bout d'une table de tennis de table.

Cette saison, nous avons engagé 4 équipes qui participent au championnat :

- 1 en régionale 2 (le niveau régional allant par ordre de valeur de la régionale 3 à la régionale 1),
- 1 en départementale 1 (le plus haut niveau départemental),
- 2 en départementale 2.

c'est à dire que nous proposons à nos licenciés un large éventail de niveaux : ainsi, tout joueur est à même de trouver à évoluer au niveau qui est le sien sachant qu'il aura la possibilité d'évoluer à un niveau plus élevé en fonction de sa progression.

Dans ces équipes, nous nous efforçons d'intégrer de jeunes joueurs qui seront les piliers de demain, mais là, nous rencontrons une difficulté bien connue de toutes les associations de notre région, à savoir que les études obligent souvent nos étudiants à être absents pendant toute la semaine ce qui signifie absence d'entraînement et parfois, par voie de conséquence, démotivation.

Des séances d'entraînement pour les jeunes ont lieu :

- le mercredi matin à VIEILLES-MAISONS, de 9h30 à midi,
- le mercredi après-midi au gymnase de LORRIS, de 17h à 19h.

Les adultes se retrouvent :

- le mardi au gymnase de LORRIS, à partir de 20h.
- le vendredi à CHAILLY-EN-GATINAIS, à partir de 20h30.

N'hésitez pas à venir nous retrouver lors de ces séances, vous serez les bienvenus et ce qui fait la force et la stabilité de notre club est sans aucun doute l'excellente ambiance qui y règne. Il est possible de s'inscrire uniquement en tennis de table loisir moyennant une cotisation annuelle de 100F.

Il existe 2 moments forts au cours de chaque saison sportive :

- notre tournoi interne, la «Coupe CAILLOUX», du nom du fabricant de coupes de CHAILLY et THIMORY qui est toujours à nos côtés depuis la création de la fusion. Cette saison, la date retenue est le samedi 21 janvier 1995, au gymnase de LORRIS, à partir de 19h.

- notre tournoi départemental qui connaît chaque année un franc succès au mois de septembre, idéalement placé juste avant le début du championnat par équipes. Nous nous efforçons de mettre en jeu des lots de valeur, cette saison grâce notamment à la Centrale E.D.F. de DAMPIERRE-EN-BURLY qui a participé financièrement à cette compétition officielle.

Il me reste à remercier les différentes entreprises qui nous font confiance depuis plusieurs années et bien entendu les 3 Municipalités de CHAILLY, LORRIS et VIEILLES-MAISONS sans lesquelles rien ne serait possible.

Le Président,  
Bernard MOINEAU

Personnes à contacter pour tous renseignements :

- Bernard MOINEAU (38.92.42.51)
- Laurent CORDIER (38.35.54.98)
- Daniel GAUDIN (38.97.82.91)
- Philippe THUILLIER (38.58.27.67)
- Guy GASTELLIER (38.97.81.66)

## LES SAPEURS POMPIERS DE CHAILLY CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION (C.P.I.)

Peu de changements dans l'effectif du corps des sapeurs pompiers de Chailly en 1994.

Sur le plan des interventions, on peut toujours noter celles dues aux accidents de la circulation bien regrettables, ainsi que celles pour incendies, peu nombreuses, ce qui s'explique certainement par une meilleure prévention. Par contre les destructions des nids d'insectes (guêpes, frelons) sont toujours aussi fréquentes.

Voici le détail des interventions pour cette année :

- accidents de la route : 5
- feu de chaume et matériel agricole : 1
- feu de caravane : 1
- inondation : 1
- arbre sur chaussée : 1
- destructions d'insectes : 37

Séverine FOISSY et Yannick COULEON dernières recrues du centre, ont obtenu le brevet national de premiers secours.

Les insignes de 1ère classe ont été remis à Frédéric AMAZZINI et les épauettes d'adjudant chef à Bernard THIERRY (chef de corps).



Si au niveau purement local peu de changements, par contre pour les appels d'urgences, d'importantes modifications sont apparues.

Le numéro d'appel d'urgence reste le 18, il vous met en relation directe avec le centre d'alerte départemental installé en région orléanaise.

Ce centre est chargé d'évaluer l'importance du sinistre et d'avertir le ou les centres de secours directement concernés (C.S. Lorris, Bellegarde). C'est au C.S. Lorris de faire appel au C.P.I. de Chailly.

Cette importante mutation dans les communications explique ou expliquera assurément certaines incohérences par rapport à l'ordre d'arrivée des pompiers sur les lieux du sinistre.

Compte-tenu de cette situation, il n'est pas inutile d'insister encore sur les points suivants.

- Soyez très précis lors de votre appel (adresse, ampleur de sinistre)

**«RESTER CALME, GARDER SON SANG FROID»**

Pour appel non urgent (nids d'insectes) répondeur 38.96.28.94.

## CHAILLY - LOISIRS

Une équipe qui s'est réunie le 28 Octobre 1994 en Assemblée Générale pour :

- DRESSER LE BILAN DE L'ANNEE ECOULEE :

Le 13 FEVRIER : La troupe de Dampierre nous a interprété avec brio «On purge bébé», un après-midi détente où chacun est reparti en se disant à l'année prochaine.

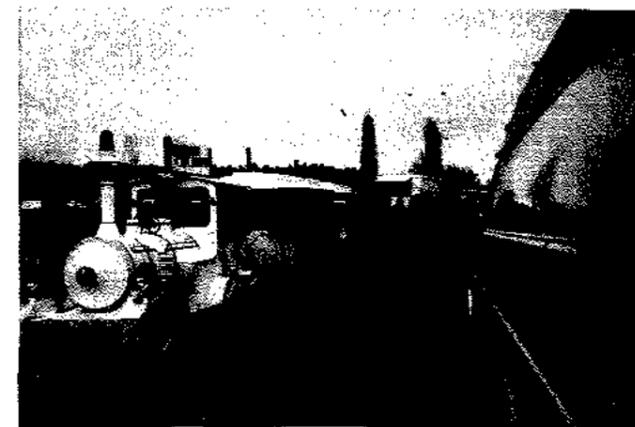
Le 20 MARS 1994 : 3ème foire à la brocante, malgré le temps maussade, les exposants et les visiteurs sont venus encore plus nombreux que l'année précédente. Les promenades en petit train sont toujours très appréciées du public.



Le 22 MAI 1994 : Jour de Pentecôte, traditionnelle course cycliste, organisée conjointement avec le club de Nevoy - Sport, des coureurs toujours aussi nombreux à venir se disputer la première place. La journée s'est terminée par un repas champêtre.

Le 20 AOUT 1994 : Affluence d'équipes venues des 4 coins du département pour s'affronter amicalement à notre concours de pétanque. Toutes sont reparties avec un lot.

Pour organiser ces activités, des personnes extérieures à l'association renforcent ponctuellement notre équipe. Nous les remercions de même que les généreux donateurs (commerçants et autres) qui nous aident à récompenser les participants des compétitions.



Les bénéfices de toutes ces activités nous ont permis de participer financièrement à l'achat d'un jeu de plein air pour les enfants, installé près du terrain de boules en partenariat avec la municipalité.

- PROGRAMMER LES ANIMATIONS 1995 :

Le théâtre ne pourra pas avoir lieu cette année, le foyer des Jeunes étant en travaux.

Fin mars : Foire à la brocante

Fin avril, début mai, nous envisageons d'organiser un ball-trap

4 juin 1995 : Course Cycliste

19 août 1995 : Concours de pétanque.



## AMICALE DES ANCIENS DE CHAILLY

Si 1975 fut la création de notre association, qui depuis 20 ans maintenant continue d'apporter soutien moral et réconfort aux retraités ainsi qu'aux personnes âgées ou en difficulté, cette année 1995 poursuivra cet élan de solidarité avec les nouveaux membres qui viendraient rejoindre la grande famille de notre club.

Cela dit, une concertation serait de bonne augure pour notre amicale, permettant à chacun d'exprimer des idées novatrices.

Le Président, Monsieur BURGEVIN, toujours sur la brèche, nous promet un nouveau spectacle pour le 15 Août prochain, mais nous en reparlerons...

Les principales activités de l'année 1994 se résument ainsi :

- 12 janvier : assemblée générale et galette des rois en présence de l'adjoint au maire.
- 02 février : Choucroute pour tous : Noces de diamant de Mr et Mme GUICHARD.
- 23 mars : concours interne (jeux de cartes et divers).
- 30 mars : repas de Pâques.
- 20 avril : concours de boules.
- 04 mai : voyage d'une journée à Chambord.
- 18 mai : repas de printemps.
- 06 juillet : repas champêtre.
- 06 août : pique-nique étang du Moulin Neuf à St-Maurice.
- 15 août : exposition vente avec l'ensemble folklorique avallonnais le R'Gipiau.
- Repas ; résultats du 15 août.
- 16 septembre : concours de boules (Noyers-Chailly : Chailly vainqueur).
- 19 octobre : repas de la réussite ; Noces de diamant de Mr et Mme COINTEAUX.
- 06 novembre : théâtre à Montargis «La belle de Cadix» Opérette.
- 09 novembre : concours interne (cartes, jeux divers) nombreux lots.
- 16 novembre : projection vidéo film du 15 août par Mr CAUQUIS.
- 01 décembre : réunion «Love-Lit» : repas et présentation d'articles.
- 14 décembre : repas de Noël.



## LE FANNY CLUB

Pendant toute cette année 1994, le «Fanny Club» a fonctionné comme les années précédentes. C'est toujours avec plaisir que bon nombre de joueurs de boules se retrouvent pour passer d'agréables moments ensemble sur les bords du canal, et la bonne humeur reste bien entendu de mise parmi les boulistes.

Cet endroit privilégié ne doit pas rester le repère des habitués ; il est ouvert à toutes personnes désireuses de se joindre au groupe constitué : elles y seront les bienvenues.

Dans ce groupe, qui se veut avant tout amical, une seule devise :

«aimez les boules et la bonne humeur», rien de plus.

*Futurs boulistes, à bientôt peut être.*

## LE "FANNY" CLUB



## L'ABLETTE de CHAILLY A.A.P.P.M.A.

L'association a rassemblé en 1994 une centaine d'adhérents.

Nous avons organisé :

- en avril un concours de pétanque,
- en juin un concours de pêche réservé aux jeunes,
- en juillet un concours inter-sociétaires,
- en août un concours de pêche à l'américaine.

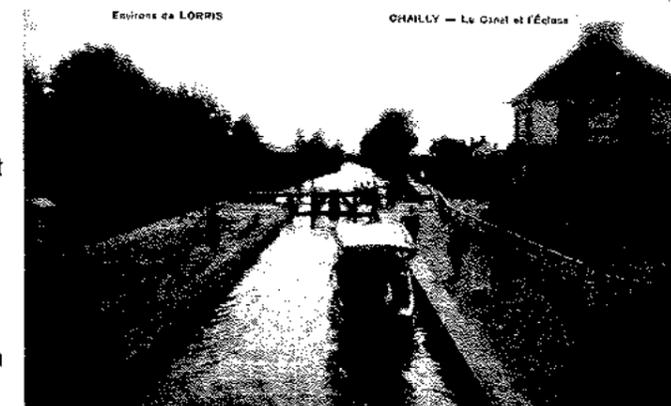
En collaboration avec le CSD 45 a eu lieu :

- en mars un éliminatoire du challenge Sensas qui a regroupé 120 pêcheurs,
- en octobre, le championnat régional de pêche a vu les 30 meilleurs pêcheurs de la région centre, avec la présence de plusieurs membres de l'équipe de France.

Avec la Fédération de pêche du Loiret et Monsieur BACHELET Instituteur, nous avons fait participer les deux classes de l'Ecole de Chailly aux classes vertes de pêche. Deux enfants, Christelle et Pascal, se sont qualifiés pour la finale de Montereau afin de répondre à un questionnaire sur le milieu aquatique et piscicole et participer à un concours de pêche. Une centaine d'enfants des classes CM1-CM2 du Loiret se sont retrouvés lors de cette finale.

1995 nous verra toujours au bord de l'eau avec :

- fin avril concours de pétanque,
- 10 juin concours de pêche jeunes,
- fin juillet concours de pêche inter-sociétaires,
- classe verte pêche,
- avec le CSD 45 organisation d'un championnat départemental de pêche au coup.



## LES TRUCS DU PECHEUR.

◆ Pour éviter de perdre les sondes, les peindre en rouge ou en jaune fluo.

◆ De même pour éviter d'oublier les supports de canne, peindre le haut de ceux-ci en rouge.

◆ Pour conserver plus longtemps les fils nylon, il suffit d'enfermer les bobines dans un sac plastique noir mis à l'abri de la lumière.

◆ Pour maintenir le fil d'un lancer, pick-up ouvert, fixer un bout de VELCRO sur la canne, entre le moulinet et le 1er anneau, il suffira de presser le fil sur le VELCRO pour qu'il soit maintenu.

◆ Pour conserver le même fond pendant une partie de pêche, marquer sur la canne à l'aide d'un élastique ou d'un feutre la hauteur du flotteur.

◆ Pour une fermeture mécanique de boîte qui s'est détériorée, remplacer celle-ci par deux bouts de VELCRO sur la boîte et le couvercle ; c'est rapide et résistant.

◆ Un anneau avec un aimant permet de laisser ses clés de voiture dans un endroit discret sous celle-ci.

◆ Vous avez une amorce qui fait des grumeaux, utilisez comme tamis votre bouchère anglaise ou votre épui-sette en nylon.

◆ N'hésitez pas à varier les esches pour prendre du poisson :

pour la tanche : pain d'épice

pour le chevesne : cerise, mûre

pour le brochet : hareng

pour le poisson blanc : fourmi, œufs de fourmi, couscous

**BONNE PECHE 95**

«Le BROCHET»

## POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES

Vous voulez obtenir	Où s'adresser	Conditions et pièces à fournir	Observations
A.N.P.E. (Inscription demandeur d'emploi)	Mairie du domicile	- Pièce d'identité : carte d'identité ou passeport ou permis de conduire ou carte d'étranger.	- Gratuit
Carte Nationale d'Identité Sécurisée Le demandeur doit se présenter personnellement en Mairie : signature, empreinte à apposer sur la demande	Mairie du domicile	- 2 justificatifs de domicile - 2 photos d'identité récentes - Carte d'identité périmée à renouveler s'il y a lieu - Extrait d'acte de naissance pour la première demande ou suite à perte/vol de la carte d'identité. - Livret de famille - Jugement de divorce statuant la garde de l'enfant pour les mineurs s'il y a lieu - Un timbre fiscal à 150 F	- Valable 10 ans - Durée d'établissement : 20 jours environ (pendant la période estivale, prévoir une durée d'attente beaucoup plus importante)
Autorisation de sortie du territoire (pour les mineurs)	Mairie du domicile	- Livret de famille - Carte d'identité de l'enfant - Parents divorcés : jugement statuant la garde de l'enfant	- Gratuit - Valable pour un aller et un retour et d'une durée déterminée
Certificat de nationalité	Greffe du Tribunal d'instance du domicile	- Extrait d'acte de naissance - Décret de naturalisation s'il y a lieu	- Gratuit
Certificat d'hérédité	Mairie du lieu de décès ou Mairie du domicile du défunt	- Livret de famille du défunt - Adresse des héritiers	- Gratuit
Certificat d'urbanisme	Mairie du lieu où se situe l'immeuble	- Plan parcellaire et plan de situation en 4 exemplaires	
Changement de domicile	Mairie du nouveau domicile	- Carte Nationale d'Identité	- Gratuit - Possibilité de s'inscrire sur les listes électorales politique
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	- Livret de famille du défunt ou de ses parents (pour célibataire ou mineur) - certificat de décès établi par le médecin	- Déclaration à faire dans les 24 h suivant le décès
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	- Préciser vos nom et prénom ainsi que la date de naissance	- Gratuit - Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	- Préciser les noms et prénoms des époux ainsi que leur date de mariage	- Gratuit - Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	- Préciser les nom et prénom du défunt ainsi que la date du décès	- Gratuit - Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse

Vous voulez obtenir	Où s'adresser	Conditions et pièces à fournir	Observations
Extrait n° 3 Casier Judiciaire	- Casier Judiciaire National : 107, rue du Landreau 44079 NANTES Cedex (si vous êtes né en France métropolitaine ou à l'étranger) Greffe du Tribunal de Grande Instance dont dépend votre commune de naissance (si vous êtes né dans un département ou un territoire d'outre-mer)	- Préciser le nom de jeune fille s'il y a lieu, prénoms date et lieu de naissance, adresse actuelle - Joindre une fiche individuelle d'état-civil	- Gratuit - Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse
Fiche individuelle ou familiale d'état-civil et de nationalité française	N'importe quelle mairie	- Livret de famille - ou carte d'identité de moins de 10 ans afin de mentionner la nationalité française - ou extrait d'acte de naissance	- Gratuit - Seuls les personnes majeures peuvent signer leur fiche d'état-civil
Légalisation de signature	Mairie du domicile	- Le document est signé devant le Maire par le signataire muni d'une pièce d'identité	- Gratuit
Livret de famille (Renouvellement)	Mairie du domicile	- Suite à une perte ou vol - Suite à une séparation ou un divorce - Si le livret est devenu illisible : restituer le livret inutilisable	- Gratuit
Passeport	Mairie du domicile	- Timbre fiscal de 350 F - 2 photos d'identité récentes - Passeport périmé à renouveler - Livret de famille - Carte d'identité si vous en possédez une - Un justificatif de domicile	- Valable 5 ans - durée d'établissement : 10 jours environ (pendant la période estivale, prévoir une durée d'attente plus importante)
Permis de construire	Mairie du lieu où doit être édifiée la construction	- Plan de masse, plan de situation, plan de la construction à édifier en 4 exemplaires + photos Se renseigner à la Mairie	Selon les cas, d'autres pièces peuvent être exigées

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ELIMINATION DES DECHETS

Le plan départemental d'élimination des ordures ménagères nous oblige encore cette année à rappeler à tous qu'une prise de conscience collective est indispensable. Nous devons donc trier et déposer les déchets selon les consignes indiquées par les organismes de collecte.

Seuls les déchets ménagers sont collectés hebdomadairement.

La déchetterie de Lorris est spécialement conçue pour recevoir les déchets non ménagers recyclables ou toxiques : démolition, déblais, bois, carton, fer, tontes de pelouse et branchage, piles et batteries...

Par ailleurs trois collectes annuelles permettent de se débarrasser des objets encombrants.

Quelque soit notre philosophie, la société de consommation actuelle génère une telle quantité de déchets qu'il nous faudra accepter prochainement les nouvelles contraintes techniques et financières qui nous seront imposées.

Alors prenons de bonnes habitudes dès maintenant et sachons faire preuve de discipline.